

Libre opinion

par Bruno VELAY
Département Mesures Physiques
IUT - 44600 Saint-Nazaire

Les conditions de l'enseignement des Sciences Physiques au collège et au lycée ont substantiellement changé. Nous avons connu ces dernières années de nombreuses modifications de séries, d'horaires, de programmes, de structures (tronc commun, spécialité, options...). Les choses changent aussi pour les classes préparatoires, les BTS, les IUT...

Ex-professeur de lycée, ex-formateur MAFPEN, transfuge récent en IUT, je peux observer ces changements avec un certaine sérénité. Voici quelques questions qui, à mon sens, doivent permettre d'en apprécier pratiquement les possibilités de réussite :

- quels sont les délais entre la parution officielle des nouveaux programmes et leur mise en œuvre sur le terrain ?
- de quels délais de réflexion disposent les collègues concernés pour concevoir une nouvelle approche didactique et expérimentale, compte tenu des modifications conséquentes d'objectifs et de contenus ? de quels documents disposent-ils ?
- quelle est l'adéquation entre les horaires et le programme ?
- quelle procédure d'ajustement est prévue pour tenir compte des avis des enseignants ?
- quelles formations ont été proposées aux enseignants et aux personnels de laboratoire ?
- quels crédits d'équipement ont été affectés pour préparer ces changements ? à quelle date ont-ils été attribués ?

Nous sommes tous concernés. Même si vous n'êtes pas directement impliqués, vous devez vous faire votre propre opinion, la faire partager. La mienne est faite. Toutefois, en dépit des difficultés réelles que j'ai pu observer, en dépit d'une certaine lassitude compréhensible de quelques collègues, je suis persuadé qu'il est très important de promouvoir le caractère expérimental de notre discipline donc de mettre tout en œuvre pour obtenir les conditions les plus favorables à ces changements.